

AVANTAGES ET CONDITIONS D'ADHÉSION

AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES	ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	ÉTUDIANT	BACHELIER EN PSYCHOÉDUCATION	ASSOCIÉ
Droit de vote aux assemblées générales	X			
Droit de siéger au conseil d'administration et au comité exécutif	X			
Participation à des comités ou des mandats de l'association	X	X	X	
Accès à l'assurance responsabilité	X	Seulement sous la supervision d'un éducateur spécialisé membre de l'AEEESQ	X	
Soutien à la pratique privée	X		X	
Accès au coffre d'outils en éducation spécialisée	X	X	X	X
Tarifs préférentiels aux événements de l'association (Colloques / formations / ateliers)	X	X	X	X
Offres et promotions exclusives de nos partenaires	X	X	X	X
Infolettre et bulletins d'information	X	X	X	X
CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ	Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'éducation spécialisée ou Attestation d'études collégiales (AEC) en éducation spécialisée Copie de diplôme requise	Études collégiales en cours en éducation spécialisée Preuve d'inscription requise	Baccalauréat en psychoéducation ou Master en Youth Work Copie de diplôme requise	Pas de prérequis

L'adhésion à l'AEEESQ est renouvelable sur une base annuelle, à compter de la date d'adhésion.